



L' Inde , l'autre géant asiatique (n.2866)

Problèmes économiques
La Documentation française

4,5 €

Problèmes économiques

N° 2.866

5 janvier 2005

DOSSIER : L'INDE, L'AUTRE GEANT ASIATIQUE

Les réformes économiques en Inde des années 1980 - 1990

FMI – Working Paper

Arvind Panagarya

Après son accession à l'indépendance, l'Inde a adopté, au début des années 1950, une stratégie de développement visant l'autosuffisance et l'autonomie économique. Le résultat de la politique de substitution aux importations va entraîner, entre 1950 et le début des années 1970, un fort recul de la participation de ce pays au commerce international. L'activité économique est également très réglementée et la croissance reste faible. Au milieu des années 1980, des réformes partielles qui conduisent à une certaine dérégulation, associées à une politique fiscale expansionniste stimulent la croissance mais provoquent une montée de l'endettement. La crise des paiements extérieurs qui éclate en 1991 conduit l'Etat à engager un changement profond de stratégie économique. Avec le soutien du FMI, un programme de stabilisation et de réformes structurelles est mis en œuvre afin de libéraliser et d'ouvrir l'économie indienne. Si les réformes des années 1990 ont permis de maintenir un taux de croissance relativement élevé, elles n'ont pas réussi pour autant à accélérer durablement : de 1991 au début des années 2000, la croissance moyenne du PIB a été à peine plus forte qu'au cours de la décennie 1980.

L'Inde parie sur les niches technologiques

La Lettre du CEPII

Sophie Chauvin et Françoise Lemoine

Malgré la libéralisation engagée au début des années quatre-vingt-dix, l'Inde reste l'une des économies les plus fermées d'Asie. L'étroitesse du secteur industriel et une position géographique qui ne lui permet pas de participer pleinement aux processus dynamiques d'intégration régionale ont constitué des obstacles à l'évolution des spécialisations de l'économie indienne. Les exportations traditionnelles – agricoles et textiles –, peu compétitives, doivent en outre affronter le protectionnisme des marchés internationaux. En revanche, dans certains secteurs nouveaux, à forte intensité en capital humain (informatique, industrie pharmaceutique et biotechnologies), l'Inde se positionne progressivement sur les créneaux dynamiques de la demande mondiale, tout en évitant une concurrence frontale avec la Chine dans les industries de main-d'œuvre. L'Inde est ainsi devenue le premier exportateur mondial de services informatiques - devant l'Irlande et les Etats-Unis – ainsi que de médicaments génériques.

L'Inde n'est pas une nouvelle Chine...

Flash CDC-IXIS

Patrick Artus

Si dans les médias, l'Inde est présentée comme un nouveau géant économique, elle apparaît, en revanche, beaucoup moins dans le débat économique et financier international que la Chine. Comment expliquer cette différence ? C'est qu'en dépit de sa taille et de son poids démographique, l'Inde n'est en réalité pas une nouvelle Chine. L'Union indienne est plus pauvre, plus rurale et en moyenne moins éduquée – si on excepte une infime minorité – que son voisin. L'ouverture au commerce mais également aux investissements directs étrangers est beaucoup plus forte en Chine. Enfin, cette dernière a opté pour une stratégie de développement rapide et une montée en gamme de l'industrie, tandis que l'Inde se développe essentiellement dans les services.

Un nouveau pôle mondial de la R&D ?

The Economist

La dernière campagne pour l'élection présidentielle américaine a notamment été marquée par le débat sur la délocalisation d'emplois qualifiés vers des pays en développement et en particulier en Inde. Mais, au-delà de la perte de ce type d'emplois, ce qui inquiète désormais les Etats-Unis est le potentiel de l'économie indienne en matière de recherche et développement dans des secteurs de pointe comme l'informatique ou les biotechnologies. Si leur capacité d'innover - atout majeur que détiennent les Américains dans la compétition économique internationale – est encore loin d'être menacée, il n'en demeure pas moins certain que l'Inde est engagée dans un processus de développement technologique qui pourrait la conduire, d'ici à quelques années, à devenir un nouveau pôle mondial de la R&D.

L'agriculture indienne à l'épreuve de l'OMC

Le Monde diplomatique

Roland-Pierre Paringaux

Depuis l'époque de la Révolution verte des années soixante et soixante- dix, la politique agricole est dictée, en Inde, par des considérations liées à l'approvisionnement intérieur et à l'autosuffisance alimentaire. Deuxième secteur en importance en ce qui concerne le PIB, l'agriculture constitue l'une des principales sources d'emploi (environ 65 % de la population active) et de revenus d'exportation. Les tarifs douaniers de l'Inde sur les produits agricoles demeurent élevés si on les compare aux normes mondiales. Des contingents tarifaires sont également maintenus sur certains produits et d'autres continuent d'être commercialisés par l'entremise de la Food Corporation of India. L'accord signé avec l'OMC en 1994 a entraîné l'abaissement progressif de certaines barrières tarifaires. Mais, malgré l'annonce de réformes institutionnelles et structurelles pour améliorer la productivité de l'agriculture et augmenter les revenus des producteurs agricoles, il semble que, dans certains secteurs, l'ouverture des marchés mette déjà en péril un grand nombre de petits paysans insuffisamment préparés à affronter la concurrence mondiale.

Lutter contre les inégalités : la politique de discrimination positive*Far Eastern Economic Review*

Jason Overdorf

L'une des caractéristiques de la société indienne est son organisation selon un système de castes, laquelle a engendré des inégalités sociales et économiques considérables. En 1950, l'Etat, conscient qu'une telle organisation constituait un véritable obstacle au développement, a cherché à la corriger en inscrivant l'abolition de l'intouchabilité dans la première Constitution de l'Inde indépendante et en instituant une politique de discrimination positive qui réserve au sein de l'administration et des entreprises publiques un certain nombre d'emplois aux membres des castes défavorisées. Ces dispositions n'ont cependant pas réussi à réduire de manière significative les inégalités économiques et sociales, dont sont toujours victimes des millions d'Indiens. La décision de l'Etat du Maharashtra de voter, en 2004, une loi étendant le principe des quotas d'emplois réservés aux entreprises du secteur privé a relancé le débat sur l'exploitation économique de millions d'individus, mais également sur l'efficacité de la politique de discrimination positive.

EGALEMENT DANS CE NUMERO :**SECTEURS ET MARCHES****Le marché de l'immobilier en France***CA Immobilier Conjoncture*

Olivier Eluère

Le marché de l'immobilier résidentiel français reste très soutenu. L'auteur estime qu'aucun signe d'accalmie n'est actuellement perceptible. La demande reste très forte. Dans l'ancien, les facteurs de soutien à la demande sont nombreux. L'activité reste également soutenue dans le secteur du neuf. Aussi, les prix connaissent-ils une progression très marquée. Les signes de tension se multiplient : stocks au plus bas, forte hausse des crédits et de l'endettement. Pour autant, estime l'auteur, le *boom* actuel n'est pas comparable au haut du cycle précédent entre 1990 et 1992. Les différences sont nombreuses : progression moins rapide des prix, demande moins spéculative, conjoncture plus favorable, taux d'intérêt très bas, absence de tension dans le non-résidentiel...Il reste que le haut du cycle pourrait être atteint dans un avenir proche.

NOUVELLES TECHNOLOGIES**Les Français et l'internet***Les 4 pages du Sessi*

Raymond Heitzman et Elisabeth Rignols

Les Français sont de plus en plus nombreux à fréquenter la Toile. Ils étaient 32% à se connecter à l'internet à domicile en février 2004, contre 23% en octobre 2002. Cette croissance est notamment due à l'engouement pour l'internet rapide. Plus de quatre Français sur dix utilisent au moins occasionnellement l'internet à domicile ou ailleurs. L'internet fait l'objet de multiples usages. Les utilisations à des fins commerciales restent minoritaires. En 2004, la moitié des internautes n'est pas disposé à acheter *via* l'internet. La crainte que suscite la sécurité des paiements constitue le principal frein à l'achat en ligne.

Année d'édition : 2005 48 pages, 21x27 cm

Réf. : 3303332028665 ISSN : 0032-9304